

2026-2285
2026-06-26

Étiquette de conteneur

GROUPE	14	HERBICIDE
---------------	-----------	------------------

SAFACYN^{MD}

Herbicide solution

COMMERCIAL (AGRICOLE)

Pour une application en pré-semis, prélevée et jachère chimique pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, pour la gestion des mauvaises herbes avant la récolte du blé, de l'orge, et le triticale, et pour faciliter la récolte du canola, des haricots secs, pois chiches, des variétés de lentilles rouges, des pois secs de grande culture, des féveroles, le lin, la moutarde, du soja et le tournesol DANS MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX).

Destiné à la vente pour un usage sur les framboises et les mûres DANS L'EST DU CANADA ET EN COLOMBIE-BRITANNIQUE (EXCLUANT LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) ET POUR TOUTES AUTRES CULTURES HOMOLOGUÉES SUR L'ÉTIQUETTE DANS L'EST DU CANADA.

PRINCIPE ACTIF : Saflufenacil 160 g/L

**DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

N^o D' HOMOLOGATION : 36039 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET : 0,5 L à 1 050 L, Vrac

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, MB R3B 0X1
1-855-264-6262

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler PROP HARMA au 1- 877-250- 9291 (24 heures sur 24).

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24).

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS avaler. Nocif si avalé.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Irritant sévère pour les yeux. **NE PAS** laisser entrer en contact avec les yeux. Sensibilisant potentiel de la peau.

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine de pulvérisation. Utiliser avec une aération appropriée.

NE PAS manger, boire ou fumer/vapoter pendant l'utilisation de ce produit. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme/du tabac, de fumer/vapoter, ou d'utiliser les toilettes ou de manipuler des appareils mobiles. Le cockpit de l'aéronef et les cabines des véhicules **DOIVENT** être décontaminés régulièrement.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et des réparations. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour une application utilisant de l'équipement terrestre : porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Si le produit entre en contact avec des vêtements/ ÉPI, enlever tous les vêtements/ÉPI contaminés, laver l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les retirer, laver la peau contaminée avec du savon et de l'eau, et enfiler des vêtements propres. Laver régulièrement les vêtements/ÉPI contaminés, séparément des autres vêtements. Suivre les consignes du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). En l'absence de telles directives pour l'équipement lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Les vêtements fortement contaminés ou imbibés et les autres matériaux absorbants contaminés par ce produit doivent être jetés. **NE PAS** les réutiliser.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le

centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les plantes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NE PAS expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains et les animaux, des semences et des engrais.

Entreposer dans le contenant original avec un bouchon fermé hermétiquement dans un endroit frais, sécuritaire et bien ventilé.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide et rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminez le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Contenants Récupérables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou par le détaillant à l'intention de l'utilisateur

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2026-2285
2026-06-26

Étiquette de livret

GROUPE	14	HERBICIDE
---------------	-----------	------------------

SAFACYN^{MD}

Herbicide solution

COMMERCIAL (AGRICOLE)

Pour une application en pré-semis, prélevée et jachère chimique pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, pour la gestion des mauvaises herbes avant la récolte du blé, de l'orge, et le triticale, et pour faciliter la récolte du canola, des haricots secs, pois chiches, des variétés de lentilles rouges, des pois secs de grande culture, des féveroles, le lin, la moutarde, du soja et le tournesol DANS MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX).

Destiné à la vente pour un usage sur les framboises et les mûres DANS L'EST DU CANADA ET EN COLOMBIE-BRITANNIQUE (EXCLUANT LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) ET POUR TOUTES AUTRES CULTURES HOMOLOGUÉES SUR L'ÉTIQUETTE DANS L'EST DU CANADA.

PRINCIPE ACTIF : Saflufenacil 160 g/L

**DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

N^o D' HOMOLOGATION : 36039 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET : 0,5 L à 1 050 L, Vrac

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, MB R3B 0X1
1-855-264-6262

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler PROPBARMA au 1- 877-250- 9291 (24 heures sur 24).

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24).

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS avaler. Nocif si avalé.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Irritant sévère pour les yeux. **NE PAS** laisser entrer en contact avec les yeux. Sensibilisant potentiel de la peau.

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine de pulvérisation. Utiliser avec une aération appropriée.

NE PAS manger, boire ou fumer/vapoter pendant l'utilisation de ce produit. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme/du tabac, de fumer/vapoter, ou d'utiliser les toilettes ou de manipuler des appareils mobiles. Le cockpit de l'aéronef et les cabines des véhicules **DOIVENT** être décontaminés régulièrement.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et des réparations. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour une application utilisant de l'équipement terrestre : porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Si le produit entre en contact avec des vêtements/ ÉPI, enlever tous les vêtements/ÉPI contaminés, laver l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les retirer, laver la peau contaminée avec du savon et de l'eau, et enfiler des vêtements propres. Laver régulièrement les vêtements/ÉPI contaminés, séparément des autres vêtements. Suivre les consignes du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). En l'absence de telles directives pour l'équipement lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Les vêtements fortement contaminés ou imbibés et les autres matériaux absorbants contaminés par ce produit doivent être jetés. **NE PAS** les réutiliser.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée

est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les plantes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NE PAS expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains et les animaux, des semences et des engrais.

Entreposez dans le contenant original avec un bouchon fermé hermétiquement dans un endroit frais, sécuritaire et bien ventilé.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant vide et rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminez le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Contenants Récupérables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou par le détaillant à l'intention de l'utilisateur

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SAFACYN^{MD} est un herbicide pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges.

SAFACYN^{MD} est rapidement absorbé par les racines et par le feuillage; une fois absorbé, il montre une certaine mobilité dans les plantes. **SAFACYN^{MD}** est un inhibiteur potentiel de la protoporphyrinogène oxydase (PPO). Les dommages à la membrane cellulaire causés par une inhibition de la PPO mènent à la mort du plant. Les mauvaises herbes sensibles développent des symptômes de dommage dans les heures suivant l'application lors de conditions de pleine croissance; la mort du plant survient dans les 3 à 5 jours dépendant des conditions de croissance.

SAFACYN^{MD} est recommandé pour les applications de pré-semis et prélevée. **SAFACYN^{MD}** peut également être appliqué sur les terres en jachère et après la récolte, et en tant que traitement de gestion des mauvaises herbes avant la récolte et pour l'aide à la récolte dans les cultures homologuées. Pour éliminer les mauvaises herbes à feuille large émergées, **SAFACYN^{MD}** peut être appliqué comme traitement dirigé en bande vers la base des plants de framboises et de mûres avant que ceux-ci tombent en dormance hivernale

SAFACYN^{MD} ne supprime pas les graminées nuisibles. **SAFACYN^{MD}** doit toujours être mélangé en réservoir avec du glyphosate (et / ou un herbicide approprié ayant une activité graminicide au besoin) pour une suppression à large spectre des mauvaises herbes. Consulter la section TAUX D'APPLICATION DE **SAFACYN^{MD}** + GLYPHOSATE POUR DES MÉLANGES EN RÉSERVOIR pour des instructions détaillées supplémentaires.

SAFACYN^{MD} est un outil de gestion à large spectre contre la résistance des mauvaises herbes

agissant sur une large gamme de mauvaises herbes à feuilles larges.

Pour une bonne couverture et un contrôle optimal, utiliser un minimum de 100 L/ha (application à l'aide d'un pulvérisateur agricole) et 50 L/ha (application aérienne) de volume d'eau.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

1. Avant de commencer l'application de **SAFACYN^{MD}**, il faut toujours s'assurer que le pulvérisateur est propre. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau et du détergent. Consulter les étiquettes des produits que vous avez utilisés auparavant pour des recommandations spécifiques au nettoyage.
2. Remplir complètement le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau, en laissant suffisamment d'espace pour l'ajout de produits. Commencer l'agitation.
3. Ajoutez **SAFACYN^{MD}** en premier et poursuivre l'agitation jusqu'au mélange complet.
4. Lors d'un mélange en réservoir, ajoutez le produit d'association en premier et continuer l'agitation.
5. Ajouter au réservoir la quantité appropriée d'adjuvant (un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%) en dernier.
6. Continuer l'agitation lors du remplissage du réservoir avec la quantité restante d'eau.
7. Continuer l'agitation ou faire fonctionner le système de retour en cuve.
8. Après toute interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de reprendre le traitement. S'assurer que l'agitation à l'intérieur du réservoir est suffisante pour mélanger à nouveau les produits à pulvériser. Utiliser les mélanges en réservoir immédiatement, ou dès que possible, après avoir mélangé avec une agitation constante et adéquate. Ne pas laisser reposer la bouillie toute la nuit.
9. Si un résidu blanc se forme dans le réservoir, vider ce dernier et nettoyer le réservoir à l'aide d'une solution concentrée de détergent.
10. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur immédiatement après l'usage en rinçant le système avec de l'eau propre et du détergent.

Éliminez toutes les rinçures conformément à la réglementation provinciale.

CULTURE SUIVANTE EN ROTATION

Les cultures énumérées ci-dessous peuvent être cultivées de façon sécuritaire après une application de **SAFACYN^{MD}** au printemps.

Cultures de rattrapage	Cultures en rotation
Dans le cas d'un échec de la culture, les cultures suivantes peuvent être semées au cours de la même saison ¹	Les cultures suivantes peuvent être semées à tout moment dans la saison suivante
Orge Graine de l'alpiste des Canaries Pois chiches	Orge (de printemps, d'hiver, de brasserie) Graine de l'alpiste des Canaries Canola

Maïs (de grande culture et sucré) Lentilles* Avoine Pois secs de grande culture Soja* Blé (de printemps, d'hiver et durum)	Pois chiches Maïs (de grande culture et sucré) Haricots secs Lin Lentilles Moutarde Avoine Pois secs de grande culture Soja Triticale Blé (de printemps, d'hiver et durum)
---	--

* Des restrictions sur les taux s'appliquent. Le soja et les lentilles peuvent être seulement utilisés comme culture de rattrapage à condition qu'un taux maximal de 113 mL/ha et 156 mL/ha, respectivement, de produit ait été employée dans la culture précédente.

¹ Une deuxième application de SAFACYN^{MD} ne peut pas être effectuée dans la culture de rattrapage.

Les cultures énumérées ci-dessous peuvent être cultivées de façon sécuritaire après une application de SAFACYN^{MD} à l'automne.

Les cultures en rotation qui peuvent être semées le printemps qui suit un traitement	Les cultures en rotation qui peuvent être semées le deuxième printemps qui suit un traitement
Orge Graine de l'alpiste des Canaries Canola Pois chiches Maïs (de grande culture et sucré) Lin Lentilles Avoine Pois secs de grande culture Soja Blé (de printemps, d'hiver et durum)	Toutes les cultures

INSTRUCTIONS POUR LA PULVÉRISATION

Nettoyez à fond tous les tamis afin d'empêcher que les buses se bouchent. Choisir la buse appropriée afin d'éviter de pulvériser une fine bruine. Appliquez dans un volume d'eau de 100 à 200 L/ha. Pour les applications sur des infestations élevées de mauvaises herbes et des peuplements denses, utilisez le volume d'eau le plus élevé. Consulter les recommandations du fabricant de buse relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Un meilleur recouvrement du produit résulte en une meilleure suppression des mauvaises herbes.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Laver soigneusement le pulvérisateur après l'utilisation pour éviter des dommages sur la prochaine culture pulvérisée.
2. Maïs de grande culture – Le maïs fourrager et le maïs pour l'ensilage peuvent être récoltés, utilisés comme aliment pour animaux ou mis en pâture 60 jours ou plus après l'application de **SAFACYN^{MD}**.
3. Légumineuses fourragères (pois chiches, féveroles, pois secs et lentilles) peuvent être utilisées comme aliment pour animaux ou mis en pâture 60 jours ou plus après l'application de **SAFACYN^{MD}**. Les vignes des pois traitées pour dessiccation peuvent être pâturées ou servies au bétail.
4. Céréales (blé, orge et avoine) – Le fourrage et le foin peuvent être utilisés comme aliment pour animaux ou mis en pâture 30 jours ou plus après l'application de **SAFACYN^{MD}**. La paille d'orge, de blé et de triticale traité avant la récolte peut être pâturée ou servie au bétail.
5. Soja peut être utilisé comme aliment pour animaux ou mis en pâture 60 jours ou plus après l'application de **SAFACYN^{MD}**.
6. Soja, pois chiches et haricots secs – Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité lorsque **SAFACYN^{MD}** est utilisé comme aide à la récolte.
7. NE PAS appliquer directement dans l'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
8. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatiques.
9. Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA au 1-855-264-6262 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/h. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

Application par aéronef à pilotage conventionnel : **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/h. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/heure à hauteur de vol, au-dessus du site d'application. **NE PAS** appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un équipement aéronautique réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités spécifiées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou un système de positionnement global (GPS).

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur

NE PAS permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistants aux produits chimiques, une chemise à manches longues, un pantalon long, des combinaisons, des chaussettes et des chaussures et des lunettes ou un écran masque durant le mélange/chargement, le nettoyage et les réparations. Les applicateurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel sur les lieux de travail doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le titulaire en composant le 1-855-264-6262. Pour obtenir des conseils techniques contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial ou territorial.

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requise pour :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), les habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'épandage	Culture/Site		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :				
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat estuarien/marin d'une profondeur de :		Habitat terrestre
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisation pneumatique	Lentilles (pré-semis ou prélevée)		0	0	0	0	15
	Soja (pré-semis ou prélevée), framboise, mûre		0	0	0	0	15
	Orge, graine de l'alpiste des Canaries, pois chiches, maïs, féveroles, avoine, pois secs de grande culture, blé (pré-semis ou prélevée); Jachère chimique; Canola, féverole, lin, lentille, pois chiches, soja, moutarde, pois secs de grande culture, tournesol, haricots secs, blé, orge, triticales (l'aide à la récolte)		1	0	0	0	15
Aérienne	Canola, féverole, lin, lentille, pois chiches, moutarde, soja, pois secs de grande culture, tournesol, haricots secs, blé, orge, triticales (l'aide	Voilure fixe	0	0	0	0	200
		Voilure tournante	0	0	0	0	175

2026-2285
2026-06-26

	à la récolte)						
--	---------------	--	--	--	--	--	--

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site [Web Canada.ca](http://WebCanada.ca).

RENSEIGNEMENTS DE L'OUEST DU CANADA

POUR USAGE DANS MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

UTILISATIONS ET CULTURES HOMOLOGUÉES

PRÉ-SEMIS OU PRÉLEVÉE

SAFACYN^{MD} est homologué pour une application en pré-semis ou prélevée pour les cultures suivantes.

Orge
Graines de l'alpiste des canaries
Pois chiches
Féveroles
Lentilles*
Avoine
Pois (secs de grande culture)
Blé (de printemps, d'hiver et durum)
Maïs
Soja*

* Des restrictions sur les taux s'appliquent. Consulter la section spécifique aux cultures pour plus de détails.

JACHÈRE CHIMIQUE AIDE À LA RÉCOLTE

SAFACYN^{MD} est homologué pour l'utilisation comme dessiccant sur les cultures suivantes :

Canola (tous genres)
Pois chiches
Haricots secs
Féveroles
Lin
Lentilles (les variétés de lentilles rouges seulement) ¹
Moutarde ²
Pois (secs de grande culture)
Soja
Tournesol

¹ Toujours mélanger en réservoir **SAFACYN^{MD}** avec du glyphosate lors de l'application comme défanant sur les lentilles rouges. Consulter la section TAUX D'APPLICATION DE **SAFACYN^{MD}** + GLYPHOSATE POUR DES MÉLANGES EN RÉSERVOIR pour des instructions détaillées supplémentaires.

2026-2285
2026-06-26

² Toutes les catégories incluant les variétés brunes, orientale, *Brassica juncea* de qualité canola, *Brassica juncea* avec le gène Clearfield^{MD} ainsi que la moutarde jaune.

GESTION DES MAUVAISES HERBES PRÉ-RÉCOLTE

SAFACYN^{MD} est homologué pour utilisation comme traitement de pré-récolte pour améliorer le rythme de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready^{MD}), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, la renouée liseron et l'amarante à racine rouge dans les cultures suivantes :

L'orge (incluant les variétés pour l'alimentation animale)
Triticale
Blé (incluant blé durum, de printemps et d'hiver)

TAUX D'APPLICATION

Pour toutes les applications uniques de **SAFACYN^{MD}** appliquées en pré-semis, prélevée ou sur une jachère chimique, utilisé avec un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.

PRÉ-SEMIS OU PRÉLEVÉE

Culture	Taux d'application (mL/ha)
Lentilles ¹	113
Soja ²	113-156
Orge	113-312
Graines de l'alpiste des canaries	113-312
Pois chiches Kabuli	113-312
Maïs (de grande culture et sucré ³)	113-312
Féveroles	113-312
Avoine	113-312
Pois (secs de grande culture)	113-312
Blé (de printemps, durum, d'hiver)	113-312
Jachère chimique	113-312

¹Des restrictions sur les taux s'appliquent. Ne pas utiliser des taux plus élevés que 113 mL/ha sans quoi des dommages à la culture peuvent survenir. Consulter la section spécifique aux cultures pour plus de détails.

²Des restrictions sur les taux s'appliquent. Ne pas utiliser des taux plus élevés que 156 mL/ha sans quoi des dommages à la culture peuvent survenir. Consulter la section spécifique aux cultures pour plus de détails. Quelques cultivars de soja peuvent être sensibles au saflufenacil et subir des dommages.

³Quelques hybrides de maïs sucré peuvent être plus sensibles au saflufenacil et subir des dommages.

JACHÈRE CHIMIQUE

Culture	Taux d'application (mL/ha)	Période d'application
Jachère chimique	113-312	Post levée sur les terres en jachère et après la récolte

L'AIDE À LA RÉCOLTE

SAFACYN^{MD} peut être utilisé comme aide à la récolte afin d'accélérer le rythme de séchage des cultures ainsi que d'améliorer l'uniformité des cultures pour simplifier le moissonnage-battage. Une application hâtive peut engendrer des pertes de rendement et/ou la qualité de la semence.

Le séchage des cultures sera optimal dans des conditions climatiques favorables telles que des températures chaudes, une bonne teneur en eau et une humidité faible.

La récolte des cultures peut être effectuée lorsque le tissu végétal est sec et que la teneur en eau de la semence permet une récolte efficace. Lors de conditions idéales, la récolte peut normalement débuter dans les 7 à 14 jours après la dessiccation lorsque le traitement a été appliqué au stade recommandé de la culture. Des conditions défavorables comme de la pluie, des températures froides, des journées plus courtes et une humidité élevée peuvent ralentir la dessiccation de la plante et conserver les teneurs en eau de la semence élevées ce qui peut retarder le début de la récolte après une application de **SAFACYN^{MD}**. Consulter votre représentant de ADAMA pour plus de renseignements sur le délai de récolte après un traitement en pré-récolte.

Culture	Taux d'application (mL/ha)
Canola (tous genres)	227
Féveroles	
Pois chiches	
Haricots secs	
Lin	
Lentilles ¹	
Moutarde ²	
Pois (secs de grande culture)	
Soja	
Tournesol	

¹ Appliquer uniquement sur des variétés de lentilles rouges. Toujours mélanger en réservoir **SAFACYN^{MD}** avec du glyphosate lors de l'application comme déshydratant sur les lentilles rouges. Consulter la section TAUX D'APPLICATION DE **SAFACYN^{MD}** + GLYPHOSATE POUR DES MÉLANGES EN RÉSERVOIR pour des instructions détaillées supplémentaires.

² Toutes les catégories incluant les variétés brunes, orientale, *Brassica juncea* de qualité canola, *Brassica juncea* avec le gène Clearfield^{MD} ainsi que la moutarde jaune.

Application par voie Aérienne

SAFACYN^{MD} peut être utilisé pour l'application aérienne lorsqu'employé pour faciliter la récolte ou pour une gestion des mauvaises en pré-récolte dans les cultures homologuées.

AIDE À LA RÉCOLTE – RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES À LA CULTURE POUR L'UTILISATION SÉPARÉE

DESSICCATION – HARICOTS SECS / SOJA

Taux	227 mL/ha de SAFACYN^{MD} + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquez lorsque les tiges sont de couleur verte à brune et que les gousses sont matures (jaune-brune) et que 80 à 90 % des feuilles présentes au départ sont tombées.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage et pour l'opérateur lors d'une application aérienne.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité.

DESSICCATION – POIS CHICHES

Taux	227 mL/ha de SAFACYN^{MD} + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Pour le type Desi, appliquer au moment où débiterait normalement le râtelage des andains, lorsque la majorité des plants sont jaunes et que la plupart des gousses sont à maturité et que les semences ont passé du vert au jaune ou brun. La portion supérieure du plant peut être encore verte. Pour le type Kabuli, appliquer lorsque la majorité des plants et des gousses sont mûres et sèches et que les semences ont passé du vert au blanc ou brun roux et sont détachées des gousses. Le séchage du plant est moins uniforme chez le type Kabuli en raison de la paroi plus épaisse de sa gousse.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage et pour l'opérateur lors d'une application aérienne.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité.

DESSICCATION – POIS SECS DE GRANDE CULTURE

Taux	227 mL/ha de SAFACYN^{MD} + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne

Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquer lorsque la majorité des gousses sont brunes (70 à 80 %).
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage et pour l'opérateur lors d'une application aérienne.
Remarques	Les vignes des pois traitées pour dessiccation peuvent être pâturées ou servies au bétail.

DESSICCATION – TOURNESOL

Taux	227 mL/ha de SAFACYN ^{MD} + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquer lorsque l'envers des parties supérieures et des bractées jaunissent et que la teneur en eau des semences est de 20 à 30 %.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage et pour l'opérateur lors d'une application aérienne.

DESSICCATION – CANOLA (TOUS GENRES) et MOUTARDE¹

Taux	227 mL/ha de SAFACYN ^{MD} + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquez lorsque 65 à 80 % des semences ont changé de couleur.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage et pour l'opérateur lors d'une application aérienne.
Remarques	Il est recommandé que le traitement de SAFACYN ^{MD} comme déshydratant soit appliqué sur des variétés de canola et de moutarde résistantes à la verse.

	Lors de conditions idéales, la récolte peut normalement débutée dans les 14 à 21 jours après la dessiccation lorsqu'appliqué au moment adéquat de la culture tel que recommandé. Sous des conditions climatiques défavorables telles que la pluie, des températures froides, des journées plus courtes et une humidité élevée, la dessiccation du plant peut être ralentie et en raison du maintien de teneurs en eau élevées de la semence qui peuvent retarder le début de la récolte après une application de SAFACYN^{MD} .
--	--

¹ Toutes les catégories incluant les variétés brunes, orientale, *Brassica juncea* de qualité canola, *Brassica juncea* avec le gène Clearfield^{MD} ainsi que la moutarde jaune.

DESSICCATION – LIN

Taux	227 mL/ha de SAFACYN^{MD} + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquez lorsque 75 % des siliques ont changé de couleur.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage et pour l'opérateur lors d'une application aérienne.

DESSICCATION – FÉVEROLES

Taux	227 mL/ha de SAFACYN^{MD} + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquer lorsque 80 % des gousses du bas sont devenues noires, les gousses du milieu sont jaunes/brun clair et les gousses du haut sont vertes avec des grains compacts.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage et pour l'opérateur lors d'une application aérienne.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité.

GESTION DES MAUVAISES HERBES PRE-RECOLTE

SAFACYN^{MD} peut être utilisé comme traitement de pré-récolte dans le blé (incluant le blé durum, de printemps et le blé d'hiver), de l'orge (incluant les variétés pour l'alimentation animale) et le triticale pour améliorer le rythme de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready^{MD}), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, la renouée liseron et l'amarante à racine rouge et pour simplifier le moissonnage-battage. Une application anticipée peut entraîner une perte de rendement.

SAFACYN^{MD} utilisé seul comme traitement en pré-récolte ne va pas affecter la germination si appliqué conformément aux recommandations retrouvées sur l'étiquette.

BLÉ, ORGE ET TRITICALE

Taux	156 - 227 mL/ha de SAFACYN^{MD} + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Stade pâteux; la marque de l'ongle du pouce demeure visible sur la semence; moins de 30% de teneur en eau.
Mauvaises herbes supprimées	Améliore le temps de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready ^{MD}), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, la renouée liseron et l'amarante à racine rouge.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage et pour l'opérateur lors d'une application aérienne.
Remarques	La paille d'orge, de blé et de triticale traitée peut être pâturée ou servie au bétail. Utiliser un plus grand volume d'eau pour les cultures denses et lors d'une plus forte pression de mauvaises herbes.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

SAFACYN^{MD} peut être appliqué en pré-semis ou en prélevée sur les cultures pour supprimer les mauvaises herbes énumérées ci-dessous.

SAFACYN^{MD} devrait toujours être utilisé en association avec le glyphosate pour la suppression à large spectre des mauvaises herbes incluant les graminées nuisibles. Consulter la section TAUX D'APPLICATION DE **SAFACYN^{MD}** + GLYPHOSATE POUR DES MÉLANGES EN RÉSERVOIR pour des instructions détaillées supplémentaires.

SAFACYN^{MD} SEUL APPLIQUÉ

Pour un brûlage rapide (Pré-semis ou Prélevée)

2026-2285
2026-06-26

Taux d'application : 113 mL/ha SAFACYN^{MD}

Mauvaise herbe	Stade maximum de la mauvaise herbe
Kochia à balais	15 cm
Vergerette du Canada	8 feuilles
Gaillet gratteron	stade 4 verticilles
Chénopode blanc	8 feuilles
Crépis des toits	8 cm
Amarante à racine rouge	8 feuilles
Mauve à feuilles rondes	8 feuilles
Tabouret des champs	8 feuilles
Canola spontané (tous les types incluant Roundup Ready ^{MD})	8 feuilles
Renouée liseron	8 feuilles
Moutarde des champs	8 feuilles

Taux d'application : 156 mL/ha SAFACYN^{MD}

SAFACYN^{MD} appliqué en pré-semis ou en prélevée à un taux de 156 mL/ha fournira un brûlage efficace des mauvaises herbes suivantes en plus de celle énumérées ci-dessus :

Mauvaise herbe	Stade maximum de la mauvaise herbe
Petite herbe à poux	8 feuilles
Grande herbe à poux	8 feuilles
Renouée persicaire	6 feuilles
Laiteron des champs (suppression par brûlage de la partie aérienne)	8 feuilles
Laitue scariole (partie aérienne seulement)	9 feuilles
Bourse à pasteur	pleine floraison

Pour un brûlage rapide et la répression des levées secondaires des mauvaises herbes (Pré-semis ou Prélevée)

Taux d'application : 227 - 312 mL/ha SAFACYN^{MD}

Mauvaise herbe	Stade maximum de la mauvaise herbe
Amarante à racine rouge	8 feuilles
Tabouret des champs	8 feuilles
Canola spontané (tous les types incluant Roundup Ready ^{MD})	8 feuilles
Renouée liseron	8 feuilles
Moutarde des champs	8 feuilles

MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires

homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – PRÉ-SEMI, PRÉLEVÉE ET JACHÈRE CHIMIQUE

SAFACYN^{MD} + GLYPHOSATE

Pour la suppression à large spectre des mauvaises herbes, SAFACYN^{MD} devrait toujours être mélangé en réservoir avec le glyphosate présent sous forme de sel isopropylamine, sel di-ammonium ou de sel de potassium. SAFACYN^{MD} est compatible avec toutes les formulations liquides de glyphosate dans lesquelles le glyphosate en tant que produit d'association est présent sous forme de sel isopropylamine, sel di-ammonium ou de sel de potassium.

Le mélange en réservoir de SAFACYN^{MD} avec le glyphosate fournira une suppression de toutes les mauvaises herbes supprimées par le glyphosate en plus des mauvaises herbes à feuilles larges énumérées sur l'étiquette de SAFACYN^{MD}. Consultez l'étiquette de l'herbicide glyphosate pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par le glyphosate.

Le mélange en réservoir est une stratégie reconnue pour retarder l'apparition de la résistance tout aussi bien que l'amélioration de la gamme des mauvaises herbes supprimées.

Consulter la section TAUX D'APPLICATION DE SAFACYN^{MD} + GLYPHOSATE POUR DES MÉLANGES EN RÉSERVOIR pour des instructions détaillées supplémentaires.

Ne pas dépasser 900 g e.a./ha de dose de GLYPHOSATE lors du mélange en cuve avec SAFACYN®.

TAUX D'APPLICATION DES MÉLANGES EN RÉSERVOIR

SAFACYN^{MD} + GLYPHOSATE

Culture	Taux d'application	
	SAFACYN ^{MD} (mL/ha)	GLYPHOSATE ⁴ (g é.a./ha)
Lentilles ¹	113	450 - 900
Soja ²	113 à 156	450 - 900

Orge	113 à 312	450 - 900
Graines de l'alpiste des canaries	113 à 312	450 - 900
Pois chiches Kabuli	113 à 312	450 - 900
Maïs (de grande culture, sucré ³)	113 à 312	450 - 900
Féveroles	113 à 312	450 - 900
Avoine	113 à 312	450 - 900
Pois (secs de grande culture)	113 à 312	450 - 900
Blé (de printemps, durum, d'hiver)	113 à 312	450 - 900
Jachère chimique	113 à 312	450 - 900

¹ Des restrictions sur les taux s'appliquent. Ne pas utiliser des taux plus élevés que 113 mL/ha sans quoi des dommages à la culture peuvent survenir. Consulter la section spécifique aux cultures pour plus de détails.

² Des restrictions sur les taux s'appliquent. Ne pas utiliser des taux plus élevés que 156 mL/ha sans quoi des dommages à la culture peuvent survenir. Consulter la section spécifique aux cultures pour plus de détails. Quelques cultivars de soja peuvent être plus sensibles au saflufenacil et subir des dommages.

³ Quelques hybrides de maïs sucré peuvent être plus sensibles au saflufenacil et subir des dommages.

⁴ Doit utiliser un minimum de 100 L/ha (application au sol) de volume d'eau et un taux maximum de GLYPHOSATE de 900 g e.a./ha.

Pour les applications de mélange en réservoir de **SAFACYN^{MD}** avec le glyphosate, utilisé avec un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.

Ne pas faire de traitement en pré-semis, en prélevée et sur des jachères chimiques en utilisant un équipement d'application par voie aérienne.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR LE MÉLANGE EN RÉSERVOIR

Pour un brûlage rapide (Pré-semis ou Prélevée)

SAFACYN^{MD} lorsque mélangé en réservoir avec du glyphosate offrira à brûler rapidement les mauvaises herbes suivantes en plus de mauvaises herbes énumérées pour le traitement de **SAFACYN^{MD}** utilisé seule.

Taux d'application : 113mL/ha SAFACYN^{MD} + 450 – 900 g é.a./ha GLYPHOSATE

Mauvaise herbe	Stade maximale des mauvaises herbes
Pissenlit	15 cm

(suppression par brûlage de la partie aérienne seulement)	
Sagesse des chirurgiens	8 feuilles

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX CULTURES – PRÉ-SEMIS OU PRÉLEVÉE

POIS CHICHES, FÉVEROLES ET POIS (secs de grande culture)

Période	Pré-semis ou Prélevée
Taux	113 à 312 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 450 - 900 g é.a./ha de glyphosate + adjuvant
Volume d'eau	Doit utiliser un minimum de 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN^{MD} . Référez-vous à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par SAFACYN^{MD} .

CÉRÉALES – ORGE, GRAINE DE L'ALPISTE DES CANARIES, AVOINE ET BLÉ (printemps, durum, d'hiver)

Période	Pré-semis ou Prélevée
Taux	113 à 312mL/ha de SAFACYN^{MD} + 450 - 900 g é.a./ha de glyphosate + adjuvant
Volume d'eau	Doit utiliser un minimum de 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN^{MD} . Référez-vous à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par SAFACYN^{MD} .

SOJA

Période	Pré-semis ou Prélevée
Taux	113 à 156 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 450 - 900 g é.a./ha de glyphosate + adjuvant
Volume d'eau	Doit utiliser un minimum de 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 –

	1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN^{MD} . Référez-vous à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par SAFACYN^{MD} .
Remarques	Quelques cultivars de soja peuvent être plus sensibles au saflufenacil et subir des dommages. Lors de l'application à un taux de 156 mL/ha en prélevée dans le soja, NE PAS appliquer sur des sols à texture grossière ayant une teneur en matière organique de moins de 2 %. Lors de l'application en prélevée dans le soja, appliquer avant que le soja fait craquer le sol et dans un délai de 3 jours après la plantation.

LENTILLES (incluant les Lentilles Clearfield^{MD})

Période	Pré-semis ou Prélevée
Taux	113 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 450 - 900 g é.a./ha de glyphosate + adjuvant
Volume d'eau	Doit utiliser un minimum de 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN^{MD} . Référez-vous à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par SAFACYN^{MD} .
Remarques	Une pluie peu de temps après l'application du produit peut résulter en un léger dommage à la culture. Les lentilles seront plus sensibles au dommage sur les sols à texture grossière et à faible teneur en matière organique. Le dommage apparaîtra normalement sous forme de nécrose du tissu foliaire sur les marges extérieures des feuilles. Les lentilles se remettront des dommages et le rendement de ne sera pas affecté aux taux recommandés. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA avant l'application au sol de tout autre herbicide en association, avant ou après les traitements de SAFACYN^{MD} + glyphosate. L'ajout de d'autres herbicides appliqués au sol peut augmenter la sensibilité des lentilles au SAFACYN^{MD} et causer des dommages.

MAÏS (de grande culture, sucré)

Période	Pré-semis ou Prélevée
Taux	113 à 312 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 450 - 900 g é.a./ha de glyphosate + adjuvant

Volume d'eau	Doit utiliser un minimum de 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN^{MD} . Référez-vous à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par SAFACYN^{MD} .
Remarques	Quelques hybrides de maïs sucré peuvent être plus sensibles au saflufenacil et subir des dommages.

JACHÈRE CHIMIQUE

Période	Jachère chimique
Taux	113 à 312 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 450 - 900 g é.a./ha de glyphosate + adjuvant
Volume d'eau	Doit utiliser un minimum de 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN^{MD} . Référez-vous à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par SAFACYN^{MD} .
Remarques	Appliquez sur des mauvaises herbes en pleine croissance de moins de 15 cm de hauteur. Un meilleur recouvrement du produit résulte en une suppression accrue des mauvaises herbes. Pour une application sur des mauvaises herbes de plus grande taille ou des infestations denses de mauvaises herbes, employez un volume d'eau minimum de 100 L par hectare.

L'AIDE À LA RÉCOLTE – RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES À LA CULTURE POUR MÉLANGES EN RÉSERVOIR

SAFACYN^{MD} peut être utilisé comme aide à la récolte afin d'accélérer le rythme de séchage des cultures ainsi que d'améliorer l'uniformité des cultures pour simplifier le moissonnage-battage. Une application hâtive peut engendrer des pertes de rendement et/ou la qualité de la semence.

Le séchage des cultures sera optimal dans des conditions climatiques favorables telles que des températures chaudes, une bonne teneur en eau et une humidité faible.

La récolte des cultures peut être effectuée lorsque le tissu végétal est sec et que la teneur en eau de la semence permet une récolte efficace. Lors de conditions idéales, la récolte peut normalement débuter dans les 7 à 14 jours après la dessiccation lorsque le traitement a été appliqué au stade

recommandé de la culture. Des conditions défavorables comme de la pluie, des températures froides, des journées plus courtes et une humidité élevée peuvent ralentir la dessiccation de la plante et conserver les teneurs en eau de la semence élevées ce qui peut retarder le début de la récolte après une application de **SAFACYN^{MD}**. Consulter votre représentant de ADAMA pour plus de renseignements sur le délai de récolte après un traitement en pré-récolte.

SAFACYN^{MD} peut être appliqué en mélange en réservoir avec le glyphosate pour un contrôle additionnel des mauvaises herbes en pré-récolte.

DESSICCATION – HARICOTS SECS / SOJA

Période	Dessiccation des HARICOTS SECS / SOJA
Taux	227 mL/ha de SAFACYN ^{MD} + 900 g é.a. /ha de glyphosate (équivalent de 1.67 L/ha de 540 g/L formulation du glyphosate) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquez lorsque les tiges sont de couleur verte à brune et que les gousses sont mûres (jaune-brune) et que 80 à 90 % des feuilles présentes au départ sont tombées.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

DESSICCATION – POIS CHICHES

Période	Dessiccation des POIS CHICHES
Taux	227 mL/ha de SAFACYN ^{MD} + 900 g é.a./ha glyphosate (par exemple 1,67 L/ha de 540 g/L formulation du glyphosate) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Pour le type Desi, appliquer au moment où débiterait normalement le râtelage des andains, lorsque la majorité des plants sont jaunes et que la plupart des gousses sont à maturité et que les semences ont passé du vert au jaune ou brun. La portion supérieure du plant peut être encore verte. Pour le type Kabuli, appliquer lorsque la majorité des plants et des gousses sont mûres et sèches et que les semences ont passé du vert au blanc ou brun roux et sont détachées des gousses. Le séchage du plant est moins

	uniforme chez le type Kabuli en raison de la paroi plus épaisse de sa gousse.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

DESSICCATION – DES VARIÉTÉS DE LENTILLES ROUGES

Période	Dessiccation des variétés de LENTILLES ROUGES
Taux	227 mL/ha de SAFACYN ^{MD} + 900 g é.a./ha glyphosate (par exemple 1,67 L/ha de 540 g/L formulation du glyphosate) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquer lorsque la majorité des gousses les plus basses (15 % du bas) sont brunes et cliquent lorsque on les agite.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Appliquer uniquement sur des variétés de lentilles rouges. Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

DESSICCATION – POIS SECS DE GRANDE CULTURE

Période	Dessiccation des POIS SECS de grande culture
Taux	227 mL/ha de SAFACYN ^{MD} + 900 g é.a./ha glyphosate (par exemple 1,67 L/ha de 540 g/L formulation du glyphosate) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquer lorsque la majorité des gousses sont brunes (70 à 80%).
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

DESSICCATION – CANOLA (TOUS GENRES) ET MOUTARDE¹

Période	Dessiccation du CANOLA (tous genres) ET MOUTARDE
Taux	227 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 900 g é.a./ha glyphosate (par exemple 1,67 L/ha de 540 g/L formulation du glyphosate) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquez lorsque 65 à 80% des semences ont changé de couleur.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Il est recommandé que le traitement de SAFACYN^{MD} comme déshydratant soit appliqué sur des variétés de canola et de moutarde résistantes à la verse. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve. Lors de conditions idéales, la récolte peut normalement débuter dans les 14 à 21 jours après la dessiccation lorsqu'appliqué au moment adéquat de la culture tel que recommandé. Sous des conditions climatiques défavorables telles que la pluie, des températures froides, des journées plus courtes et une humidité élevée, la dessiccation du plant peut être ralentie et en raison du maintien de teneurs en eau élevées de la semence qui peuvent retarder le début de la récolte après une application de SAFACYN^{MD} .

¹ Toutes les catégories incluant les variétés brunes, orientale, *Brassica juncea* de qualité canola, *Brassica juncea* avec le gène Clearfield^{MD} ainsi que la moutarde jaune.

DESSICCATION – LIN

Période	Dessiccation du LIN
Taux	227 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 900 g é.a./ha glyphosate (par exemple 1,67 L/ha de 540 g/L formulation du glyphosate) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquez lorsque 75% des siliques ont changé de couleur.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

DESSICCATION – FÉVEROLES

Période	Dessiccation du FÉVEROLES
Taux	227 mL/ha de SAFACYN ^{MD} + 900 g é.a./ha glyphosate (par exemple 1,67 L/ha de 540 g/L formulation du glyphosate) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquer lorsque 80 % des gousses du bas sont devenues noires, les gousses du milieu sont jaunes/brun clair et les gousses du haut sont vertes avec des grains compacts.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

PRÉ-RÉCOLTE - RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX CULTURES DE MÉLANGE EN CUVE

SAFACYN^{MD} peut être utilisé comme traitement de pré-récolte sur le blé (incluant le blé durum, de printemps et le blé d'hiver) de l'orge (incluant les variétés pour l'alimentation animale) et de triticales pour améliorer le temps de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, la renouée liseron et l'amarante à racine rouge. Le mélange en réservoir de SAFACYN^{MD} avec le glyphosate fournira la gestion supplémentaire des mauvaises herbes avant la récolte ainsi que le séchage des cultures fourni par le glyphosate.

Un mélange en réservoir avec le glyphosate peut affecter la germination de la semence. Le mélange en réservoir avec le glyphosate n'est pas recommandé lorsque le grain est destiné à un usage de semences.

BLÉ ET ORGE

Taux	156 à 227 mL/ha de SAFACYN ^{MD} + 900 g é.a./ha glyphosate (par exemple 1,67 L/ha de 540 g/L formulation du glyphosate) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Stade pâteux; la marque de l'ongle du pouce demeure visible sur la

	semence; moins de 30 % de teneur en eau.
Mauvaises herbes supprimées	Améliore le temps de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready ^{MD}), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, la renouée liseron et l'amarante à racine rouge. Consultez l'étiquette du glyphosate concernant une suppression supplémentaire des mauvaises herbes en pré- récolte.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve. Utiliser un plus grand volume d'eau pour les cultures denses et lors d'une plus forte pression de mauvaises herbes. Le mélange en réservoir avec glyphosate n'est pas recommandé lorsque le grain récolté est destiné à être utilisé comme semence.

INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (IAR)

Les intervalles avant récolte qui suivent devraient être respectés pour les cultures spécifiques lorsque **SAFACYN^{MD}** est employé comme traitement en pré-semis ou prélevée.

Culture	IAR (jours)
Orge	60
Graine de l'alpiste des Canaries	60
Pois chiches	60
Maïs (de grande culture, sucré)	60
Féveroles	60
Lentilles	60
Avoine	60
Pois (secs de grande culture)	60
Soja	60
Blé (de printemps, d'hiver, durum)	60

Les intervalles avant récolte devraient être respectés pour les cultures en question lorsque **SAFACYN^{MD}** est employé comme un déshydratant ou comme traitement pour la gestion des mauvaises herbes avant la récolte.

Culture	IAR (jours)
Orge	3
Canola	3
Pois chiches	2
Haricots secs	2
Féveroles	2
Lin	3
Lentilles	3

2026-2285

2026-06-26

Moutarde	3
Pois (secs de grande culture)	3
Soja	3
Tournesol	7
Triticale	3
Blé	3

RENSEIGNEMENTS DE L'EST DU CANADA

DESTINÉ À LA VENTE POUR UN USAGE SUR LES FRAMBOISES ET LES MÛRES DANS L'EST DU CANADA ET EN COLOMBIE-BRITANNIQUE (EXCLUANT LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) ET POUR TOUTES AUTRES CULTURES HOMOLOGUÉES SUR L'ÉTIQUETTE DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

CULTURES ET UTILISATION HOMOLOGUÉES

SAFACYN^{MD} est homologué pour une utilisation sur les cultures suivantes lors d'application en pré-semis ou prélevée. SAFACYN^{MD} peut également être utilisé pour l'aide à la récolte du soja, des haricots secs et du canola, et en tant que traitement de gestion des mauvaises herbes avant la récolte du blé, de l'orge et de triticales.

Pré-semis ou Prélevée
Orge
Avoine
Blé (de printemps, d'hiver et durum)
Maïs (de grande culture et sucré)

Pré-semis
Soja

Aide à la récolte
Dessiccation du soja
Dessiccation des haricots secs
Dessiccation du canola (tous genres)

Gestion des mauvaises herbes pré-récolte
Blé (incluant blé durum, de printemps et d'hiver)
Orge (y compris les variétés destinées à l'alimentation des animaux)
Triticale

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour la suppression des ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

APPLICATIONS EN DÉBUT DE SAISON POUR SUPPRIMER LES MAUVAISES HERBES

TAUX D'APPLICATION – SAFACYN^{MD}

Pré-semis ou Prélevée

Culture	Taux d'application (mL/ha)	Période d'application
Orge	156 - 312	Pré-semis ou prélevée
Avoine	156 - 312	Pré-semis ou prélevée
Blé (de printemps, d'hiver, durum)	156 - 312	Pré-semis ou prélevée
Soja	156*	Pré-semis SEULEMENT
Maïs	312**	Pré-semis ou prélevée

* Ne pas utiliser des taux plus élevés que 156 mL/ha sans quoi des dommages à la culture peuvent survenir. Peut être utilisé en association avec le glyphosate. Consulter la section Recommandations spécifiques aux cultures de cette étiquette pour plus de détails. Certains cultivars de soja peuvent être plus sensibles au saflufenacil et des dommages peuvent survenir.

** 312 mL/ha fournira seulement une suppression de courte durée et devrait être employé dans le cadre d'un programme où une application tardive d'herbicide est prévue. Consulter la section Recommandations spécifiques aux cultures de cette étiquette pour plus de détails. Certains hybrides de maïs sucré peuvent être plus sensibles au saflufenacil et des dommages peuvent survenir.

Consulter la section Mauvaises Herbes Supprimées au-dessous et obtenir d'autres renseignements sur l'application.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Brûlage En Pré-Semis Ou Prélevée - CÉRÉALES et Pré-Semis - SOJA

SAFACYN^{MD} peut être appliqué en pré-semis ou prélevée sur les céréales (orge, avoine, blé) et pré-semis sur le soja pour une suppression (brûlage) des mauvaises herbes à feuilles larges émergées suivantes. Il est recommandé que **SAFACYN^{MD}** soit toujours mélangé en réservoir avec le glyphosate pour une suppression à large spectre des mauvaises herbes. Consulter la section **TAUX D'APPLICATION DE SAFACYN^{MD} + GLYPHOSATE POUR DES MÉLANGES EN RÉSERVOIR** pour des instructions détaillées supplémentaires.

Taux d'application : 156 mL/ha SAFACYN^{MD}

Mauvaise herbe	Stade maximum de la mauvaise herbe
Plantain majeur ¹	début de la floraison
Vergerette du Canada ²	20 feuilles
Petite herbe à poux ²	8 feuilles
Pissenlit (répression seulement)	6 feuilles
Renouée persicaire ¹	6 feuilles
Grande herbe à poux ^{1,2}	8 feuilles
Chénopode blanc	8 feuilles
Laiteron des champs ¹ (suppression par brûlage de	8 feuilles

la partie aérienne)	
Laitue scariole ¹ (partie aérienne seulement)	9 feuilles
Amarante à racine rouge	8 feuilles
Bourse à Pasteur ¹	pleine floraison
Tabouret des champs ¹	pleine floraison
Renouée liseron ¹	6 feuilles
Moutarde des champs	8 feuilles

¹ Supprimé avec un mélange en réservoir de SAFACYN^{MD} et de glyphosate

² Comprend également les biotypes résistant aux glyphosate

Brûlage en pré-semis et répression des levées secondaires de mauvaises herbes – CÉRÉALES

Taux d'application : 312 mL/ha SAFACYN^{MD}

Mauvaise herbe	Stade maximum de la mauvaise herbe
Chénopode blanc	8 feuilles
Amarante à racine rouge	8 feuilles
Tabouret des champs	8 feuilles
Renouée liseron	8 feuilles
Moutarde des champs	8 feuilles

Brûlage en pré-semis ou prélevée – MAÏS

SAFACYN^{MD} à un taux de 312 mL/ha peut être mélangé en réservoir avec le glyphosate et appliqué avant ou après le semis de maïs avant l'émergence de la culture.

SAFACYN^{MD} + glyphosate à raison de 900 g. e.a./ha fournira une suppression (brûlage) des mauvaises herbes à feuilles larges émergées suivantes en plus de celles supprimées par le glyphosate.

Taux d'application : 312 mL/ha SAFACYN^{MD}

Mauvaise herbe	Stade maximum de la mauvaise herbe
Petite herbe à poux*	8 feuilles
Chénopode blanc	8 feuilles
Amarante à racine rouge	8 feuilles
Abutilon	8 feuilles
Renouée liseron	8 feuilles
Moutarde des champs	8 feuilles

* Comprend également les biotypes résistant aux glyphosate

MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour

chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Pour un traitement de brûlage à large spectre des mauvaises herbes dans le soja, l'orge, l'avoine et blé (de printemps, d'hiver et durum) **SAFACYN^{MD}** devrait toujours être mélangé en réservoir avec le glyphosate présent sous forme de sel isopropylamine, sel di-ammonium ou de sel de potassium. Consulter la section **TAUX D'APPLICATION DE SAFACYN^{MD} + GLYPHOSATE POUR DES MÉLANGES EN RÉSERVOIR** pour des instructions détaillées supplémentaires. **SAFACYN^{MD}** est compatible avec toutes les formulations liquides de glyphosate dans lesquelles le glyphosate en tant que produit d'association est présent sous forme de sel isopropylamine, sel di-ammonium ou de sel de potassium. Appliquer sur les mauvaises herbes de moins de 15 cm de hauteur, conformément à l'étiquette de glyphosate. Pour une suppression prolongée des graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans le soja, l'herbicide Pursuit^{MD} ou Phantom^{MD} 240 SL peut être mélangé en réservoir avec **SAFACYN^{MD}** et le glyphosate.

Le mélange en réservoir est une stratégie reconnue pour retarder l'apparition de la résistance tout aussi bien que l'amélioration de la gamme des mauvaises herbes supprimées.

Consulter la section Recommandations Spécifiques Aux Cultures de cette étiquette pour obtenir d'autres renseignements incluant les taux, les recommandations d'adjuvant et les restrictions.

Consulter l'étiquette du produit d'association en réservoir pour plus de détails sur les précautions, modes d'emploi et restrictions de culture en rotation. Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX CULTURES - PRÉ-SEMIS OU PRÉLEVÉE

CÉRÉALES – ORGE, AVOINE ET BLÉ (de printemps, d'hiver et durum)

Période	Pré-semis ou prélevée
Taux	156 - 312 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 900 g é.a./ha de glyphosate
Volume d'eau	100 à 200 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant,

	concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN^{MD} . Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par SAFACYN^{MD} .

SOJA

SAFACYN^{MD} + Glyphosate

Période	Pré-semis SEULEMENT
Taux	156 - 312 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 900 g é.a./ha de glyphosate
Volume d'eau	100 à 200 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la Section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN^{MD} . Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par SAFACYN^{MD} .
Remarques	Quelques cultivars de soja peuvent être plus sensibles au saflufenacil et des dommages peuvent survenir. Pour la période de pré-semis, appliquer entre 21 jours avant le jour du semis jusqu'au jour du semis.

SAFACYN^{MD} + Glyphosate + Imazéthapyr

Période	Pré-semis SEULEMENT
Taux	156 - 312 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 900 g é.a./ha de glyphosate + 420 mL/ha de l'herbicide Pursuit ^{MD} ou Phantom ^{MD} 240 SL
Volume d'eau	100 à 200 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la Section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN^{MD} . Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par SAFACYN^{MD} .
Remarques	Quelques cultivars de soja peuvent être plus sensibles au saflufenacil et des dommages peuvent survenir. Pour la période de pré-semis, appliquer entre 21 jours avant le jour du semis jusqu'au jour du semis.

MAÏS (de grande culture et sucré)

SAFACYN^{MD}

Période	Prélevée
Taux	312 – 624 mL/ha de SAFACYN ^{MD}
Volume d'eau	100 à 200 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN ^{MD} .
Remarques	Quelques hybrides de maïs sucré peuvent être plus sensibles au saflufenacil et des dommages peuvent survenir.

SAFACYN^{MD} + Glyphosate

Période	Brûlage en pré-semis ou prélevée
Taux	312 mL/ha de SAFACYN ^{MD} + 900 g é.a./ha de glyphosate
Volume d'eau	100 à 200 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section Mauvaises Herbes Supprimées pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par SAFACYN ^{MD} . Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par SAFACYN ^{MD} . 312 mL/ha fournira seulement une suppression de courte durée et devrait être employé dans le cadre d'un programme où une application tardive d'herbicide est prévue.
Remarques	Appliquez le mélange en réservoir avant ou après le semis de maïs avant l'émergence de la culture. Quelques hybrides de maïs sucré peuvent être plus sensibles au saflufenacil et des dommages peuvent survenir.

POUR L'AIDE À LA RÉCOLTE / LA DESSICCATION DU SOJA, DES HARICOTS SECS ET DU CANOLA (TOUS GENRES)

SAFACYN^{MD} peut être employé comme aide à la récolte afin d'accélérer le rythme de séchage des cultures et des mauvaises herbes vertes ainsi qu'améliorer l'uniformité des cultures afin de simplifier le moissonnage-battage direct du soja, des haricots secs et du canola. Une application hâtive peut provoquer des pertes de rendement.

Le séchage des cultures sera optimal dans des conditions climatiques favorables telles que des températures chaudes, une bonne teneur en eau et une humidité élevée.

La récolte des cultures peut être effectuée lorsque le tissu végétal est sec et que la teneur en eau de

la semence permet une récolte efficace. Pour la plupart des cultures, la récolte peut normalement débuter 3 à 10 jours après le défanage. Des conditions défavorables comme de la pluie, des températures froides et une humidité élevée peuvent ralentir la dessiccation de la plante et conserver les teneurs en eau de la semence élevées ce qui peut retarder le début de la récolte après une application de **SAFACYN^{MD}**.

Lorsqu'utilisé comme aide à la récolte, **SAFACYN^{MD}** n'affectera pas la germination de la semence si on l'applique conformément aux recommandations de l'étiquette. Les applications effectuées avant la période d'application retrouvée sur l'étiquette peuvent avoir un impact sur la germination de la semence.

Pour l'aide à la récolte / la dessiccation du soja et des haricots secs, ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité.

SAFACYN^{MD} – Soja et Haricots secs

Période	Dessiccation du soja et des haricots secs
Taux	156 – 312 mL/ha de SAFACYN^{MD}
Volume d'eau	200 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquez lorsque la couleur de 90 % des gousses est passée du vert au jaune ou au brun.
Remarques	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe. Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité.

SAFACYN^{MD} + Glyphosate – Soja et Haricots secs

SAFACYN^{MD} peut être appliqué en mélange en réservoir avec le glyphosate pour une suppression supplémentaire avant la récolte.

Le mélange en réservoir avec glyphosate peut affecter la germination de la semence. NE PAS mélanger en réservoir avec le glyphosate pour les champs destinés à la production de semences.

Période	Dessiccation du soja et des haricots secs
Taux	156 - 312 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 900 g é.a./ha de glyphosate
Volume d'eau	200 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquez lorsque la couleur de 90 % des gousses est passée du vert au

	jaune ou au brun.
Remarques	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe. Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité. Consultez l'étiquette du produit d'association pour plus de détails sur le mode d'emploi, les précautions et les restrictions. Les consignes les plus strictes s'appliquent aux mélanges en réservoir.

DESSICCATION – CANOLA (tous genres)

Période	Dessiccation du canola (tous genres)
Taux	156 - 312 mL/ha de SAFACYN^{MD}
Volume d'eau	200 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquez lorsque 60 à 75 % des semences ont changé de couleur.
Remarques	L'utilisation de SAFACYN^{MD} comme déshydratant dans le canola peut causer de la verse. Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.

SAFACYN^{MD} + Glyphosate – CANOLA (tous genres)

SAFACYN^{MD} peut être appliqué en mélange en réservoir avec le glyphosate pour une suppression supplémentaire avant la récolte.

Le mélange en réservoir avec glyphosate peut affecter la germination de la semence. NE PAS mélanger en réservoir avec le glyphosate pour les champs destinés à la production de semences.

Période	Dessiccation du canola (tous genres)
Taux	156 - 312 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 900 g é.a./ha de glyphosate + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Appliquez lorsque 60 à 75 % des semences ont changé de couleur.
Remarques	L'utilisation de SAFACYN^{MD} comme déshydratant dans le canola peut causer de la verse. Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des

	instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.
--	--

GESTION DES MAUVAISES HERBES PRÉ-RÉCOLTE DANS LE BLÉ, L'ORGE ET TRITICALE

SAFACYN^{MD} peut être utilisée comme traitement de gestion pré-récolte dans le blé (incluant le blé durum, de printemps et le blé d'hiver), de l'orge (y compris les variétés destinées à l'alimentation des animaux) et le triticales pour améliorer le rythme de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, l'amarante à racine rouge et la renouée liseron et pour simplifier le moissonnage battage. Une application anticipée peut entraîner une perte de rendement.

Lorsqu'utilisé seule comme traitement de gestion pré-récolte, **SAFACYN^{MD}** n'affectera pas la germination de la semence si appliqué conformément aux recommandations de l'étiquette. Les applications effectuées avant la période d'application retrouvée sur l'étiquette peuvent avoir un impact sur la germination de la semence.

SAFACYN^{MD} – Blé, Orge et Triticale

Taux	156 - 312 mL/ha de SAFACYN^{MD}
Volume d'eau	200 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Stade pâteux; la marque de l'ongle du pouce demeure visible sur la semence; moins de 30 % de teneur en eau.
Mauvaises herbes supprimées	Pour améliorer le rythme de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready ^{MD}), petite herbe à poux*, la vergerette du Canada*, l'amarante à racine rouge et la renouée liseron.
Remarques	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe. Utiliser un plus grand volume d'eau pour les cultures denses et lors d'une plus forte pression de mauvaises herbes. La paille d'orge et de blé traitée peut être pâturée ou servie au bétail.

SAFACYN^{MD} + Glyphosate – Blé et Orge

SAFACYN^{MD} peut être appliqué en mélange en réservoir avec le glyphosate pour la gestion des mauvaises herbes supplémentaires avant la récolte de la culture sécher par l'herbicide glyphosate.

Le mélange en réservoir avec glyphosate peut affecter la germination de la semence. NE PAS mélanger en réservoir avec le glyphosate pour les champs destinés à la production de semences.

Taux	156 - 312 mL/ha de SAFACYN^{MD} + 900 g é.a./ha de glyphosate
Volume d'eau	100 à 200 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex. l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Période d'application	Stade pâteux; la marque de l'ongle du pouce demeure visible sur la semence; moins de 30 % de teneur en eau.
Mauvaises herbes supprimées	Pour améliorer le rythme de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready ^{MD}), petite herbe à poux*, la vergerette du Canada*, l'amarante à racine rouge et la renouée liseron.
Remarques	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe. Utiliser un plus grand volume d'eau pour les cultures denses et lors d'une plus forte pression de mauvaises herbes. Consultez l'étiquette du produit d'association pour plus de détails sur le mode d'emploi, les précautions et les restrictions. Les consignes les plus strictes s'appliquent aux mélanges en réservoir.

* Comprend également les biotypes résistant aux glyphosate

CULTURES À USAGE LIMITÉ – FRAMBOISE ET MÛRE

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Framboise et mûre (Est du Canada et Colombie-Britannique, excluant la région de la Rivière de la Paix)

Employé comme une pulvérisation dirigée. Appliquer comme traitement dirigé en bande sur les framboises et les mûres à la base des cultures tout en ciblant les mauvaises herbes à feuille large émergées. **NE PAS permettre à la dérive de pulvérisation d'entrer en contact avec les tiges en dormance car des dommages sévères pourraient en résulter.** Utiliser un équipement terrestre seulement. NE PAS appliquer de traitements en bande en utilisant une lance manuelle à haute pression. Maximum de 1 application par saison.

Dose	156 mL/ha de SAFACYN^{MD}
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez un surfactant d'ester phosphorique à 30 %, MSO adjuvant, concentré d'huile végétale (p.ex.

	l'adjuvant Merge ^{MD}) à un taux de 0,5 – 1 % v/v ou un tensioactif non ionique (p.ex. ADAMA 80 Adjuvant) à un taux de 0,25%.
Volume d'eau	Minimum 100 L/ha
Période d'application	Application en post-levée hâtive dirigée à la base des plantes de framboises et de mûres avant la fin de la dormance hivernale des plantes. Une application par saison. NE PAS permettre à la dérive de pulvérisation d'entrer en contact avec les tiges en dormance.
Mauvaises herbes supprimées	Mauvaises herbes à feuilles larges tel qu'énuméré dans la section Mauvaises herbes éliminées de cette étiquette (voir les mauvaises herbes éliminées à une dose de 156 mL/ha).

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR) ET LA PAISSANCE

Le délai d'attente avant la récolte et la paissance suivant devrait être observé pour les cultures respectives lorsque le **SAFACYN^{MD}** est appliqué en début de saison pour supprimer les mauvaises herbes.

Culture	DAAR (jours)
Orge	60 ¹
Maïs (de grande culture, sucré)	60 ²
Soja	60 ³
Avoine	60 ¹
Blé (de printemps, d'hiver, durum)	60 ¹

- ¹ Pour l'orge, l'avoine et le blé, le fourrage et le foin peuvent être utilisés comme aliment ou pâturés dans les 30 jours ou plus suite à un traitement de **SAFACYN^{MD}** contre les mauvaises herbes en début de saison.
- ² Le fourrage et l'ensilage de maïs peuvent être utilisés comme aliment ou pâtures dans les 60 jours ou plus suite à un traitement de **SAFACYN^{MD}** contre les mauvaises herbes en début de saison.
- ³ Le soja peut être servi comme aliment ou pâtures dans les 60 jours ou plus suite à un traitement de **SAFACYN^{MD}** contre les mauvaises herbes en début de saison.

Aide à la récolte et gestion des mauvaises herbes pré-récolte

Les intervalles avant la récolte devraient être respectée pour les cultures en question lorsque le est employé comme un déshydratant et gestion des mauvaises herbes pré- récolte.

Les intervalles avant la récolte devraient être respectée pour les cultures en question lorsque le **SAFACYN^{MD}** est employé comme aide à la récolte et gestion des mauvaises herbes pré-récolte.

Culture	IAR (jours)
Haricots secs	2 ¹
Soja	3 ¹

Canola	3
Blé	3 ²
Orge	3 ²
Triticale	3 ²

¹ Ne pas faire pâturer ou servir la paille ou le foin traité au bétail.

² Pour le blé, l'orge et le triticales, la paille peut être utilisée comme aliment ou pâturée dans les 3 jours ou plus suite à une application de **SAFACYN^{MD}** pour la gestion des mauvaises herbes en pré-récolte.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que **SAFACYN^{MD}** est un herbicide du groupe 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **SAFACYN^{MD}** et à d'autres herbicides du groupe 14. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le **SAFACYN^{MD}** ou les herbicides du même groupe 14 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

2026-2285
2026-06-26

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. à 1-855-264-6262 ou à adama.com/canada.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SAFACYN est une marque déposée d'une compagnie du groupe ADAMA.

Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs.